



## Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

### **SÉANCE PLÉNIÈRE DU CNLE** **Jeudi 21 janvier 2021**

**Ministère des solidarités et de la santé**

•	Ordre du jour .....	2
•	Membres présents .....	3
•	Passation de la présidence du comité scientifique du CNLE .....	5
•	Préparation du programme de travail 2021 du comité scientifique .....	7
•	Contribution du comité scientifique au prochain rapport du CNLE : premiers échanges avec les membres .....	14
•	Échanges sur quelques points de méthode .....	15

**Ordre du jour**

- **Passation de la présidence du comité scientifique du CNLE**

**Fiona LAZAAR, présidente du CNLE**  
**Jérôme VIGNON, actuel président du comité scientifique du CNLE**  
**Nicolas DUVOUX, nouveau président du comité scientifique**

- **Préparation du programme de travail 2021 du comité scientifique**

**Animation de Nicolas DUVOUX, nouveau président du comité scientifique**

**Rappel du programme général du CNLE pour 2021 adopté en décembre 2020**

**Point d'étape du groupe de travail « Suivi et analyse des retombées sociales de la crise sur les populations en situation de vulnérabilité » suite à la réunion du 24/11/2020**

**Lettre de mission du Premier ministre adressée au CNLE et implications pour le comité scientifique**

**Contributions possibles du comité scientifique ou de ses membres aux trois groupes de travail du CNLE (Egalité des chances – Logement – Accompagnement) :**

- **Contribution du comité scientifique au prochain rapport du CNLE : premiers échanges avec les membres**

**Animation de Nicolas DUVOUX, nouveau président du comité scientifique**

- **Échanges sur quelques points de méthode**

**Animation de Nicolas DUVOUX, nouveau président du comité scientifique**

## Membres présents

- **PRÉSIDENTE DU CNLE** : Fiona LAZAAR (députée)
- **AUTRES PARTICIPANTS** : Damien HORN (Attaché parlementaire de Fiona LAZAAR)
  
- **PRÉSIDENT DU COMITE SCIENTIFIQUE** :
  - Nicolas Duvoux (Président du comité scientifique)
  - Jérôme Vignon (Président honoraire, ancien président de l'Onpes)
  
- **SECRETARIAT GENERAL DU CNLE**
  - Hajar HABIB (Assistante)
  - Fatima GUEMIAH (chargée de communication)
  - Michèle LELIEVRE (Directrice scientifique)
  - Juliette RAMSTEIN (Collaboratrice)
  - Brigitte ZAGO-KOCH (Secrétaire générale)
  
- **MEMBRES DU 5<sup>E</sup> COLLEGE**
  - Servio MARIN
  - Cédric ROULY
  - Dominique VIRLOGEUX
  
- **ADMINISTRATIONS**
  - Valérie ALBOUY (Insee)
  - Pierre-Yves Cabannes (DREES)
  - Julie COURONNE (Injep)
  - Christophe FOUREL (DGCS)
  - Fabrice Murat (DEPP)
  - Jean-François TESSON (DG Trésor)
  
- **REPRESENTANTS DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALE**
  - Charlotte MIOT (CASVP)
  
- **ASSOCIATIONS**
  - François BOULOT (Secours Catholique)
  - Christophe DEVYS (Collectif ALERTE)
  - Isabelle DORESSE (ATD-Quart Monde)
  - Claire GRANGER (Les petits frères des Pauvres)
  - Alain VILLEZ (Petits Frères des Pauvres)
  - Manuel DOMERGUE (Fondation Abbé Pierre)
  - Pascale NOVELLI (Secours Catholique)
  - Elodie CHARMAT (Les Restos du Cœur)
  
- **REPRESENTANTE DE L'UNION NATIONAL DES AFFAIRES FAMILIALES**
  - Monique DUPUY (UNAF)
  
- **PARTENAIRES SOCIAUX**
  - Pierre Baptiste CORDIER SIMONNEAU (CFTC)
  
- **PERSONNES QUALIFIÉES et UNIVERSITAIRES-CHERCHEURS**
  - Jean-Claude BARBIER (Université Paris 1)
  - Michel BORGETTO (Université Paris 2 panthéon Assas)
  - Axelle BRODIEZ-DOLINO (CNRS - Centre Norbert Elias)

Jeanne LAZARUS (Centre de sociologie des organisations Sciences-Po)  
Anne LHUISSIER (INRAE)  
Pierre MADEC (OFCE)  
Olivier MILHAUD (Sorbonne Université)  
Jean-Luc OUTIN (Université Paris 1, Mire/DREES)  
Muriel PUCCI-PORTE (Université Paris 1)

➤ **ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS**

Michael FORSTER (OCDE)  
Gautier MAIGNE (France Stratégie)  
Eric MARLIER (LISER)  
Hélène REVIL (ODENORE)

➤ **COMITÉS ET CONSEILS**

Gisèle DAMBUYANT (HCTS)  
Catherine NIRONI (ANDASS)

➤ **MEMBRES ASSOCIÉS**

Isa ALDEGHI (sociologue)

Nombre total de participants : 45

**Passation de la présidence du comité scientifique du CNLE**

**Fiona LAZAAR (Députée)** : Mesdames et messieurs les membres du comité scientifique du CNLE,

Je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour cette deuxième réunion plénière du comité. C'est une réunion importante, car il s'agit pour moi de vous annoncer des informations qui structureront certainement l'activité du comité scientifique pour les deux prochaines années. Je veux parler du changement de présidence du comité scientifique, de la Lettre de mission du Premier ministre adressée au CNLE et du programme de travail du CNLE.

S'agissant de la passation de présidence, ainsi donc, je me dois de vous annoncer officiellement que l'intérim de la présidence du comité scientifique, assuré par Monsieur Vignon, prend fin à compter d'aujourd'hui. Pour la suite, je suis très heureuse de confier cette présidence à M. Nicolas Duvoux, Professeur de Sociologie à l'Université Paris-8 et membre du CNLE, qui a été membre de l'Onpes (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale) également. Il dispose des qualités personnelles et de la légitimité scientifique nécessaires pour mener à bien cette mission dans le cadre de la feuille de route du CNLE, qui est particulièrement exigeante.

Monsieur Vignon, permettez-moi de souligner à quel point votre engagement sans relâche, votre compétence et votre apport substantiel aux politiques de lutte contre la pauvreté et à l'accompagnement des publics les plus vulnérables sont appréciés et vous valent une solide reconnaissance de tous. Je souhaite que vous puissiez continuer de nous éclairer de votre expertise et de nous apporter votre contribution au combat contre la pauvreté et l'exclusion.

Monsieur Vignon, je tiens à vous remercier d'avoir « donné forme » au regroupement de l'Onpes avec le CNLE dans un contexte difficile, d'avoir tracé sa perspective, en somme, d'avoir contribué ardemment à mettre sur de « bons rails » cette instance ample et pluridisciplinaire. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, date de son installation officielle, le comité scientifique existe, travaille et a d'ores et déjà participé activement aux travaux du CNLE :

- participation au groupe de travail « urgence » dans le contexte du premier confinement,
- organisation rapide et précoce d'un suivi et d'une analyse des retombées sociales de la crise,
- participation à l'ensemble des groupes de travail,
- contribution à l'élaboration du programme de travail du CNLE.

À présent, l'expertise du comité scientifique est reconnue et sollicitée. Nul doute que le croisement des savoirs que vous avez su faire vivre à l'Onpes et à nouveau dans cette enceinte saura servir cette belle ambition du CNLE tracée dans sa feuille de route pour les années à venir.

Car en effet il faudra la mobilisation du savoir-faire de chacun et chacune pour mettre en œuvre le programme de travail du CNLE qui vous sera présenté par la secrétaire générale. Il porte la trace à la fois du passé, du présent et de notre futur :

- du passé qui renvoie à notre aveuglement durable qui a laissé nombre de personnes sur le bas-côté de la croissance globale,
- du présent avec la crise qui nous frappe durement,
- mais aussi du futur puisqu'il s'agira de préparer l'avenir, notamment par la transition écologique, et de saisir cette opportunité pour concevoir des voies nouvelles en faveur d'une participation pleine et entière à la vie sociale.

A présent, l'heure est difficile. La crise sanitaire n'en finit pas et nous éloigne un peu plus d'un retour « à la normale » en dépit des mesures exceptionnelles déployées pour y faire face. La Lettre de mission que le Premier ministre a adressée au CNLE nous demande d'organiser une vigilance sociale ambitieuse et réactive auprès des acteurs au contact des plus précaires et des personnes concernées du Conseil. Je ne doute pas que nous saurons relever le défi, dégager l'énergie (à la mesure de la sévérité de la situation économique et sociale) pour produire une dynamique constructive à partir de notre intelligence collective afin d'apporter les réponses appropriées à cette démarche qualitative et participative attendue.

Je vous souhaite à présent une bonne séance de travail !

**Jérôme VIGNON (ONPES)** : Je vous remercie pour votre présence qui témoigne d'un attachement au travail du comité scientifique. Je suis heureux de transmettre cette présidence à la Nicolas Duvoux. Ce

sociologue a prouvé, par la qualité de ses travaux, qu'il savait écouter les personnes représentées par les membres de ce comité. Il sait prendre la parole, s'imprégner et se mettre à la place. De plus, il est l'un des seuls sociologues français à mêler les méthodes de la statistique publique et la diversité des autres outils de la sociologie. En cela, il représente le scientifique dont le CNLE avait besoin. Je me réjouis qu'il prenne pleinement la responsabilité de ce comité scientifique.

J'ai accepté de mener cet intérim parce que je suis convaincu que le nouveau CNLE – à moitié composé de personnes concernées – forme une innovation radicale. Cette organisation peut faire évoluer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le changement a déjà commencé. Entre février et mai 2020, le CNLE a bénéficié pour la première fois du soutien d'une plateforme participative réunissant de nombreux intervenants (l'Armée du salut, le Secours Catholique, etc.). Ce travail exceptionnel constitue un exemple d'action à poursuivre. Nous devons mener un travail d'écoute permanente, de veille, de terrain ainsi qu'un travail d'inclusion. Les intervenants ont permis d'enrichir nos connaissances et de forger une réelle capacité à faire face à la crise. Nous pouvons en tirer des bénéfices pour le futur.

Nous, anciens membres de l'Onpes, sommes soucieux de faire partager les outils de statistique disponibles, et de faire comprendre les concepts et les définitions statistiques pour qu'ils soient accessibles aux personnes concernées. Toutefois, je pense que nous devons évoluer et modifier certaines de nos approches. Une démarche doit être engagée sur l'évolution des outils. Les experts « classiques » doivent à la fois transmettre leurs savoirs, tout en se laissant transformer par les personnes concernées.

Je suis heureux de donner la parole à Nicolas pour présider cette réunion du comité scientifique, avec tous mes vœux.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE) :** Cher Jérôme, Chère Fiona,

Je vous remercie tout d'abord l'un et l'autre pour m'avoir transmis cette fonction. C'est à la fois un grand plaisir de poursuivre les travaux lancés dans le cadre de l'Onpes et un grand honneur d'assurer votre succession à la présidence du comité scientifique du CNLE.

Chère Fiona, je me réjouis que cette fonction me permette de travailler étroitement avec vous et avec le CNLE que vous présidez. Vous portez une institution et des combats justes et nécessaires. Ces combats, pour la jeunesse et contre les discriminations, sont engagés sur des thèmes pouvant accroître la pauvreté déjà fortement diffusée au sein de la population. Ce sont autant de raisons de faire en sorte que le comité scientifique soit le plus utile possible aux réflexions du CNLE, et ce, grâce à sa diversité et ses énergies. Il va falloir apprendre à suivre cet esprit impulsé par la nouvelle organisation, le nouveau CNLE et cette nouvelle relation. Je suis très heureux, à tous points de vue, de l'ouverture de cette collaboration.

Le nouveau contexte institutionnel et social constitue un moment particulier, du fait de la gravité de la crise et de la mise sous tension des instruments de mesure de la pauvreté et de l'exclusion induite par la crise. Ce contexte est très difficile.

Cher Jérôme, vous laissez un héritage extrêmement précieux et dont j'essaierai de me montrer digne, à la fois dans la culture du dialogue, dans cette rigueur dans l'analyse et dans cette volonté de mettre les institutions au service de causes qui les dépassent. J'ai retenu ces lignes directrices des réunions et des activités que j'ai suivies sous votre présidence. L'annonce par Fiona Lazaar de cette nomination m'a fait relire rétrospectivement ma participation au sein de l'Onpes. La tenue du séminaire sur l'étude des trajectoires et des parcours de pauvreté d'exclusion sociale m'a peut-être permis de me préparer à cette fonction. Je m'investis aujourd'hui dans cette mission avec beaucoup d'humilité – à cause de l'ampleur de la tâche – et de confiance. Je vous remercie sincèrement et chaleureusement pour m'avoir apporté ces éléments préparatoires. Je suis très heureux que Fiona Lazaar vous ait associé à la continuité des travaux. Votre aide et expérience nous sont précieuses.

La présidence s'inscrit dans la continuité de la culture scientifique et de la culture du dialogue introduites à l'Onpes. La présence de Michèle Lelièvre, en tant que directrice du comité, est un élément majeur de la confiance avec laquelle j'aborde la mission. Je connais sa rigueur, son exigence, sa présence

quotidienne dans le comité scientifique et sa capacité de mobilisation. J'entends continuer les dossiers de fond qui ont animé les dernières années de l'Onpes (travail sur le budget de référence, les trajectoires et parcours de la pauvreté).

Un enjeu majeur du comité scientifique réside dans la participation. Cette dernière suppose d'écouter et d'entendre, si possible, la parole des personnes concernées. Je suis professeur de sociologie. Une partie des travaux que j'ai menés se concentre sur l'expérience de la pauvreté. C'est une préoccupation qui se traduit concrètement dans les modalités de participation, car l'écoute de la pauvreté vécue personnellement est fondamentale pour la démarche nous animant. C'est avec le doute et le questionnement inhérents à la recherche scientifique, l'envie d'apprendre et le dialogue à instaurer que j'aborde cette transformation du travail mené à l'Onpes et poursuivi dans ce comité scientifique.

Je vous remercie une nouvelle fois, Jérôme, pour votre travail et pour avoir préparé admirablement la réflexion à venir. Grâce à vous, nous allons pouvoir affronter les lourdes missions qui nous incombent.

## Préparation du programme de travail 2021 du comité scientifique

### Rappel du programme général du CNLE pour 2021 adopté en décembre 2020

**Brigitte ZAGO-KOCH (Secrétariat général du CNLE)** : Je vous présente le programme général du CNLE tel qu'adopté le 8 décembre 2020. Les comptes rendus des séances plénières n'ont pas été transmis aux membres du comité scientifique. Cette erreur sera réparée et les comptes rendus envoyés, afin de renforcer les liens entre le conseil et le comité scientifique. Plusieurs lignes directrices guident ce programme de travail :

- la mise en place de plusieurs groupes de travail (tous réunis au moins une fois) :
  - GT logement  
La définition de la feuille de route est en cours avec les rapporteurs du groupe.
  - GT égalité des chances  
Nous venons de recevoir les comptes rendus des réunions organisées en novembre 2020. Ils seront rapidement envoyés aux membres pour impulser le travail.
  - GT accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle  
La note de travail sera présentée au cours de cette réunion.
  - GT suivi et analyse des retombées sociales pour les personnes en situation de vulnérabilité  
Les rendus des travaux des trois premiers groupes sont attendus d'ici la fin de l'année 2021, voire peut-être pour septembre 2021 pour le groupe logement.
- la mise en place d'un outil de veille sociale suite à la Lettre de mission du Premier ministre
- la rédaction d'un rapport  
Le CNLE n'en a pas réalisé depuis mars 2017. L'échéance de ce rapport est fixée à 2022. Il sera centré sur l'impact social de l'écologie. Le travail à réaliser est important. Ce projet a été très bien accueilli en conseil, bien que celui-ci estime la date de rendu lointaine. Le rapport suit la reconfiguration effectuée au CNLE.
- l'organisation d'une conférence des acteurs de l'observation sociale de la pauvreté et de l'exclusion fin 2021.

Concernant les premiers travaux engagés cette année avec les personnes concernées dans le cadre du suivi de l'évaluation de la stratégie de pauvreté, un avis est en cours de rédaction. La réunion d'information s'est tenue en ce début de semaine. Les individus concernés y ont activement participé. Les membres du comité scientifique auront accès à cet avis.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je vous remercie pour ce résumé aux thématiques variées et pour avoir donné l'état des lieux des comptes rendus.

### Point d'étape du groupe de travail « Suivi et analyse des retombées sociales de la crise »

**Jérôme VIGNON (ONPES)** : Cette présentation prend acte des avancements de ce groupe de travail. La première tâche confiée au comité scientifique dès le printemps 2020 a été de systématiser la collecte d'informations sur l'éventuel impact de la crise sanitaire sur les personnes en situation de vulnérabilité.

Michèle Lelièvre a rapidement réagi et construit une note de cadrage. Cette dernière – enrichie des commentaires – donne l'état d'avancement et des travaux lancés sur le thème du GT.

Initialement, nous pensions mesurer l'effet de choc lié à la pandémie. Puis, au fur et à mesure des effets de la pandémie, la note de cadrage est devenue un outil de suivi permanent d'une situation exceptionnelle par rapport à ce que nous avons connu auparavant et dans sa durée. Cet outil pourra être utilisé en 2021 et bien au-delà. Enfin, cette note représente un aide-mémoire, dont nous pouvons dégager des ressources à prioriser.

En parcourant les douze propositions de la note, certaines d'entre elles portent sur des observations quantitatives, d'autres sur des observations qualitatives. Le cadrage met en relation ces deux aspects de la connaissance du suivi de la pauvreté et de l'exclusion. De plus, le travail du groupe technique du 24 novembre 2020, mandaté par le comité scientifique, englobe la totalité des demandes du Premier ministre.

Pour rappel la note comporte trois dimensions.

- La mesure de suivi global.
  - Les statistiques publiques sont les plus à même d'offrir une vision d'ensemble des phénomènes.
  - L'INSEE anticipera son calendrier habituel pour transmettre dès la fin du premier semestre 2021 une première estimation de la situation de la pauvreté par des indicateurs globaux pour l'année 2020. De plus, la mesure pour 2019 sera également reçue plus rapidement, en septembre ou octobre 2021. Cet institut fera son maximum pour répondre aux demandes.
  - La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a annoncé la mise en place d'un tableau de bord trimestriel pour suivre les personnes éligibles au RSA, les nouveaux, anciens et bénéficiaires constants du RSA. Un point d'attention sera porté à la pauvreté des personnes au chômage. Ces données constituent la matière du tableau de bord, auquel le Premier ministre fait référence dans sa lettre de mission.
  - Pour le reste des travaux quantitatifs, nous voulions utiliser des instruments de simulation pour étudier la situation des personnes les plus pauvres (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> déciles de revenus) ou des modestement pauvres (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> déciles de revenus).
- La veille qualitative des personnes ou des groupes vulnérables.
  - Pour ce faire, plusieurs pistes sont envisagées. Axelle Brodriez a accepté d'animer un groupe de travail sur les nouveaux publics. Ce dernier est en relation avec les divers réseaux d'associations. Les associations ont, en effet, la capacité d'accueillir le public quotidiennement et de faire des observations. Une seconde piste visait à développer des observations de type territorial. Le CASVP (Centre d'action sociale de la Ville de Paris) a montré sa disponibilité à ouvrir une observation qualitative régulière dès 2021, éventuellement avec des associations, dans l'objectif de poser des questions plus précises sur l'évolution des conditions des individus.
- Le suivi de la vulnérabilité à travers les conditions de vie :
  - le suivi des difficultés en matière d'alimentation, grâce au travail des banques alimentaires ;
  - les entrées – plus difficiles – sur le marché du travail pour les jeunes et ceux en décrochage scolaire ;
  - le recensement des impayés d'énergie (travail des réseaux ERDF – Electricité Réseau Distribution – et GRDF – Gaz Réseau Distribution France). Ces impayés se sont fortement accrus et risquent de se multiplier encore.

Dans le cadre des discussions sur la note de cadrage, au sein du groupe de travail, Jean-Claude Barbier et Jean-Luc Outin ont souligné que le comité scientifique devait fournir des explications et interprétations de la situation, et non se contenter d'offrir de nombreuses données.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je remercie Jérôme pour ce résumé et la présentation des forces en présence au sein du comité scientifique.

**Jean-Claude BARBIER (Personne qualifiée)** : Concernant la note, le groupe observe également l'évolution de l'emploi des notions et concepts au fil de la pandémie. Ces termes révèlent, en effet, la perception et le vécu des événements. Par exemple, la notion de « filet de sécurité » renvoie au débat sur la question du « revenu universel ». Cette étude permet ainsi de prendre un recul sur les actions et réflexions menées, mais suppose un travail à partir d'un corpus (surveillance des sondages, du langage politique, de la presse, etc.).

**Olivier MILHAUD (Universitaire)** : Je remercie Jérôme Vignon pour son apport au comité scientifique. Puis, je souhaite mettre en avant une difficulté en ce qui concerne l'observation des pauvretés dans les territoires. Les réalités des territoires sont très disparates. Par exemple, la pauvreté n'est pas vécue similairement que l'on vienne d'une région d'outre-mer ou d'une région métropolitaine. Par ailleurs, en fonction des espaces de vie (rural isolé, métropole, etc.), la densité d'opportunités, de ressources et de réseaux relationnels est inégale. Ainsi, je me demande si, en s'intéressant aux nouveaux publics, nous n'allons pas rendre invisibles certaines populations. A titre d'exemple, la pauvreté dans l'espace périurbain existe, mais est invisible. A la faveur de la situation actuelle, une attention particulière peut être accordée à certains publics aux dépens d'autres.

Pour y remédier, nous pourrions étudier les pauvretés du tissu associatif, différentes en fonction des territoires, tout en mettant en parallèle l'appauvrissement des services publics. Nous pourrions constater l'inégalité des ressources territoriales disponibles pour aider les personnes en situation de pauvreté. De plus, les sollicitations et participations des personnes concernées sont différentes selon les territoires.

Pour des raisons de données disponibles, de politiques publiques et d'observations, nous pourrions, à l'échelle départementale, observer les ménages habituellement visibles et invisibles afin d'étudier les changements conjoncturels de 2020 de ces régimes de visibilité différenciés. Ces données pourraient être comparées à la pauvreté structurelle. Ainsi, en comparant ces éléments avec les données sociodémographiques classiques, il serait possible d'identifier des territoires prioritaires qui nécessitent des ressources territoriales renforcées (tissu associatif, service public, etc.).

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Merci pour cet apport. Je t'invite à rédiger cette analyse en quelques mots, notamment la méthode. Par ailleurs, tous les membres de ce comité sont invités à expliquer par écrit – s'ils le désirent – leurs réflexions et apports.

**Anne LHUISSIER (Sociologue)** : Le travail ne doit pas s'effectuer uniquement sous l'angle de la distribution alimentaire. Lors du premier confinement, la presse témoignait que la fermeture des cantines avait plongé des familles dans des situations précaires. La crise a donc révélé des fragilités. A ce titre, elle peut être envisagée comme un laboratoire.

Pour appréhender la crise, la presse doit être étudiée et les associations doivent être interrogées sur les questions alimentaires. Néanmoins, je n'ai pas envisagé de dispositions et une méthode concrète à ce jour pour réaliser ce travail.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je souligne la pertinence des propos.

**Monique DUPUY (UNAF)** : En étant au contact des populations, j'ai accès aux informations sur les besoins alimentaires et matériels induits par la crise.

Puis, je viens d'un département où le secteur de l'hôtellerie est très développé. Sur 2 500 familles travaillant de manière saisonnière, 1 000 familles n'ont pas trouvé de travail et n'ont pas d'espoir d'en retrouver avant un an, alors que la population française peut espérer une sortie de crise – ou tout du moins un allègement de son poids.

Dans les Hautes-Pyrénées, nous enregistrons une hausse de 10 % des demandes de RSA. Les CAF (Caisses d'Allocations familiales) et les départements ont accès aux données sur ces demandes.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je vous remercie pour cette interpellation sur la situation des territoires particulièrement touchés du fait de leur secteur économique. Cet aspect est à prendre en compte dans notre réflexion.

**Dominique VIRLOGEUX (5<sup>e</sup> collègue)** : Je m'inquiète pour les invisibles. Les personnes âgées et les populations des petits territoires sont isolées. Les populations concernées ont honte et peur de demander de l'aide. De plus, à cause de la pandémie, l'action des associations est limitée et ces dernières sont débordées.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je vous remercie pour ces deux participations. Le comité scientifique souhaite à la fois construire un récit et produire une interprétation des événements. La crise révèle des fragilités sous-jacentes et des points de tension préexistants.

Vous insistez sur la durée de la crise et sa perception différente en fonction de la position dans la société. Nous serons vigilants sur ces effets de discordance des temps et leurs conséquences.

**Hélène REVIL** : Un appel à témoignages a été lancé à l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services) à destination des intervenants sanitaires et sociaux, sur les effets de la crise sur l'accès aux droits et aux soins. Les témoignages prouvent que deux éléments préoccupent les acteurs de terrain : les nouveaux publics et l'évolution des demandes exprimées par les populations, sachant que certaines demandes ne s'expriment plus. La méthodologie pour observer le suivi de la crise doit prendre en compte l'évolution de ces demandes. J'espère que ce système d'observation permettra d'apprécier les évolutions et mouvements dans la durée, et notamment pour les secteurs économiques impactés dans un temps différé, comme la montagne, tout en s'intéressant plus en détail à certains publics (comme les saisonniers du secteur des sports d'hiver) à travers des « coups de sonde ». L'équipe de l'ODENORE contribuera à son niveau à ce travail.

**Jean-Luc OUTIN (personne qualifiée)** : La crise a mis en lumière les facteurs déclenchants et aggravants. Les processus généraux de long terme sont en cours et sont infléchis par le contexte.

L'impact des dispositifs sociaux est également à évaluer. De nombreux efforts par les pouvoirs publics sont réalisés, mais leur limite est forte.

Dans le cadre du comité scientifique, une réflexion sur les indicateurs pourrait être réalisée, par exemple sur l'indicateur des conditions de vie. Ce dernier rassemble divers éléments. Or chacun de ces éléments peut évoluer différemment sans que l'indicateur global évolue. L'indicateur de maintien ou de sortie de pauvreté est également soumis à la réflexion. La dimension locale est importante. Il est important d'étudier la manière dont les indicateurs généraux peuvent être utilisés pour caractériser les territoires.

De plus, la question de la pauvreté subjective n'est pas à négliger. Par exemple, des étudiants ne veulent pas faire connaître leur situation, car ils ne se considèrent pas comme pauvres.

Enfin, les données transmises par les associations présentent un grand intérêt. Néanmoins, elles doivent être abordées avec précaution. Les associations proposent des zooms et alertent sur des situations. Elles peuvent être tentées de résumer la pauvreté aux publics pauvres et aux publics ciblés par les pouvoirs publics (les mal-logés, les personnes ne pouvant se soigner, etc.). Toutefois, une connaissance trop ciblée sur les manques fondamentaux amène à une appréhension absolue de la pauvreté.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : L'action du comité scientifique est confrontée à plusieurs enjeux, dont l'un est la soumission d'idées auprès du CNLE. Ces propositions pourront elles-mêmes être traduites en politique publique. Nos réflexions et ce diagnostic général sont donc nécessaires au travail.

En outre, le questionnement sur les indicateurs doit particulièrement être engagé en raison du contexte.

**Dominique VIRLOGEUX (5<sup>e</sup> collègue)** : Les individus n'étant rattachés à aucune association ne savent pas vers quelles structures se tourner. Les mairies ont un rôle à jouer dans les petites villes.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Cette suggestion est pertinente. Nous serons amenés à réfléchir à l'analyse des informations transmises par les mairies et communautés.

#### **Lettre de mission du Premier ministre adressée au CNLE et implications pour le comité scientifique**

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Cette lettre de mission pose un certain nombre d'éléments de diagnostic et invite le CNLE à se saisir d'une série d'actions. Elle débute en soulignant que le Gouvernement a besoin de s'appuyer sur une connaissance approfondie de la réalité de la pauvreté et de son évolution en période de crise. Puis, elle fait référence aux outils de

statistique et leur efficacité relative. Pour pallier les manques, le Gouvernement a demandé à la Drees des ministères sanitaires et sociaux de mettre en place un tableau de bord conjoncturel de l'évolution de la précarité, en mobilisant les données statistiques disponibles. Un travail quantitatif de veille, de vigilance et d'observation rapproché dans le temps est ainsi demandé. Enfin, le CNLE est mandaté pour élaborer des outils pour assurer ce suivi. La lettre conclut sur le fait qu'une fréquence trimestrielle est attendue, bien que celle-ci soit à la discrétion du comité. Ces échéances supposent une mise au travail immédiate.

**Michèle LELIEVRE (CNLE)** : En réponse à la lettre de mission, nous vous proposons de concevoir un dispositif de veille sociale. Ce dernier sera orienté sur trois axes et débouchés.

- La mise en place d'un instrument de collecte organisé et formalisé de nature qualitative.  
Il aura pour objectif de récupérer les témoignages des acteurs associatifs notamment, au contact des publics concernés.
- La réalisation d'un bilan annuel  
Il sera enrichi de la veille qualitative, des travaux conduits par le secteur associatif, la recherche et d'une analyse.
- L'organisation d'une conférence annuelle  
Elle devrait réunir les services publics et les acteurs de l'observation sociale, afin de rendre compte de l'évolution de la situation et d'approfondir la connaissance qualitative des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale.

S'agissant du baromètre social, je ne formule que des propositions à ce stade. Ce projet se fonde sur les informations remontées par les réseaux associatifs, par le biais d'un questionnaire. Le rythme devrait être trimestriel, bien que l'objectif soit ambitieux. La cible de ces questionnaires pourrait être exhaustive, la question sera tranchée ultérieurement. Enfin, ce baromètre qualitatif sera géré par un prestataire extérieur.

Il se déploiera en trois phases : la phase préparatoire de conception du baromètre (liste des acteurs, objectifs et projet de questionnaire), la phase test (test de faisabilité), une phase de mise en œuvre (transmission du questionnaire aux associations et traitement des résultats). Des approfondissements qualitatifs sont prévus grâce à la mise en place d'entretiens avec des personnes concernées.

Plusieurs points retiendront plus particulièrement notre attention. Lors de la phase de conception de l'outil, nous devons travailler avec des structures ayant déjà mis en place un baromètre (comme le Secours Catholique). De plus, la difficulté de l'exercice réside dans sa mise en place dans un laps de temps resserré. Pour obtenir un baromètre qualitatif, nous devons faire appel à des acteurs diversifiés, maîtriser parfaitement l'échantillon de répondants et être réactifs tout en étant rigoureux dans l'analyse des résultats. Puis, la forme et la diffusion des notes trimestrielles devront être définies en amont.

Concernant le calendrier prévisionnel, les délais dépendront de la date de contractualisation avec le prestataire ; du temps d'instruction, de conception et d'installation de l'outil ; et surtout des délais de validation administratif et budgétaire ainsi que du CNLE. En effet, ce projet doit être validé par le GT du comité scientifique « suivi et analyse des retombées sociales de la crise », le 5<sup>e</sup> collège, le comité scientifique et le conseil du CNLE.

Nous espérons que la phase de faisabilité et de test prenne place dans des délais courts. L'objectif est encore une fois ambitieux. Le champ des acteurs étant varié, le travail doit débuter sous peu. Enfin, l'avis des personnes concernées sera sollicité à chaque étape du baromètre. Je vous remercie pour vos suggestions et remarques.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Nous te remercions pour ta réactivité et ces éléments de réponse, déjà très avancés.

**Jean-Claude BARBIER (Personne qualifiée)** : Je remercie Michèle Lelièvre pour le travail effectué. Le processus de consultation des différentes instances et la participation des publics concernés sont souhaitables. Néanmoins, je note que nous n'avons pas obtenu de précisions quant à la participation du 5<sup>e</sup> collège à ces travaux. Ce collège ne devrait pas représenter une étape spécifique. Les membres du 5<sup>e</sup> collège sont présents dans les divers comités. Ils doivent être traités de la manière la plus universelle

et égale possible et ainsi participer à toutes les étapes. Ce travail doit être mené collectivement. Ainsi, une réflexion doit être menée afin d'intégrer pleinement les membres du 5<sup>e</sup> collège au travail.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je prends note de cette remarque. Je partage ce souhait sur l'intégration du 5<sup>e</sup> collège à notre travail. Nous avons prévu de réfléchir à une participation universelle et équitable.

**Pierre-Yves CABANNES (DREES)** : La mise en place du baromètre me paraît ambitieuse. Je m'interroge sur la composition des organismes mobilisés, la manière dont ce répertoire sera formalisé, la méthodologie et la faisabilité de cette mission en un temps réduit. Puis, je me demande si les organismes auront le choix de participer au baromètre. Les acteurs sont en effet déjà sollicités pour de nombreuses enquêtes. Enfin, je me questionne sur le coût de l'opération et son impact sur le budget du CNLE.

**Servio MARIN (Habitat et Humanisme)** : Il me semble important que chaque individu soit entendu. Afin de faciliter la parole, une approche ethnographique peut être envisagée. Elle permet de prendre en compte les histoires personnelles, invisibles des documents et données factuelles. L'IA (Intelligence Artificielle) et les *machines learning* peuvent être utilisées pour créer des relations entre les informations transmises.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : L'analyse du mouvement des « Gilets jaunes » avait été nourrie par les traces laissées sur les réseaux sociaux et sites. Ainsi, nous pouvons apprécier les foyers de tensions. Je vous remercie pour cette remarque, nous essaierons de la prendre en compte.

**Dominique VIRLOGEUX (5<sup>e</sup> collège)** : Le 5<sup>e</sup> collège est très bien écouté et entendu. Toutefois, ses membres ne sont que des porte-paroles. En outre, les données recueillies par les bailleurs sociaux pourraient être pertinentes pour cette étude, la question du logement étant à prendre en considération.

**Pascale NOVELLI (Secours Catholique)** : Dans la réflexion sur l'organisation et la participation, l'expérience de certaines associations ou organismes – dont l'effectivité de la participation a été évaluée – pourrait être mise à profit.

Par ailleurs, le Secours Catholique essaie de mettre en place un baromètre en 2021 pour poser des constats objectifs sur les intuitions de terrain. Ces bases d'information constituent un complément à celles des institutions. Des équipes déployées sur tout le territoire et dans les divers environnements participent à ce baromètre. Elles peuvent ainsi étudier le profil des personnes accueillies : le profil a-t-il évolué ? Les motivations pour s'approcher d'une aide ont-elles changé ? Accueille-t-on de nouveaux individus ? Nous espérons commencer la nouvelle phase dans les mois à venir.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Le croisement des savoirs est en effet important. Le comité scientifique devra d'ailleurs intégrer ses réflexions dans le paysage des observations européennes.

**Michèle LELIEVRE (CNLE)** : Je remercie les divers intervenants pour ces remarques. Pour revenir à l'observation de Pierre-Yves Cabannes, notre ambition se veut modeste : il s'agit de mettre en place une collecte centralisée et formalisée d'informations avec une visée barométrique, en privilégiant une approche qualitative et la réactivité.

La phase de préparation et de conception vise à définir les acteurs qui seront mobilisés dans ce baromètre. Je crois aussi important de ne pas submerger les acteurs de terrain d'enquêtes. Le travail effectué par le Secours Catholique croise plusieurs savoirs. Nous nous appuyons sur cette démarche et plus largement sur l'existant pour mener à bien ce baromètre de nature qualitative. L'exercice doit être dimensionné en fonction des forces en présence et du temps disponible. Il cherche à être complémentaire, notamment en s'intéressant plus particulièrement aux publics peu visibles et à l'identification de processus de paupérisation, d'exclusion et d'invisibilisation. Compte tenu des moyens disponibles au CNLE et des délais très courts imposés, il est en effet impossible de mettre en place un baromètre quantitatif à partir d'un répertoire – très délicat à définir qui plus est.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : J'ajoute que notre posture doit être active. Nous devons nous appuyer sur la complémentarité de la statistique publique et être force de propositions. Nous devons nous donner la possibilité de porter un regard transversal et une interprétation, ainsi que d'obtenir un récit alliant les dimensions qualitative et quantitative. Ainsi, le comité scientifique s'intéressera à l'ensemble des ressources nationales et internationales pour évaluer les conséquences de la crise sur la pauvreté.

**Contributions possibles du comité scientifique ou de ses membres aux trois groupes de travail du CNLE (Egalité des chances – Logement – Accompagnement)**

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je vous invite à vous mobiliser sur les questions qui vous intéressent et vous questionnent. En amont de cette réunion, nous avons reçu une note de travail pour le groupe « Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle » par Jean-Claude Barbier et Jean-Luc Outin.

**Jean-Claude BARBIER (Personne qualifiée)** : Le document a été transmis aux membres et à Brigitte Zago-Koch, secrétaire générale, afin de préparer le travail de ce groupe.

La question de l'accompagnement est essentielle et a déjà été étudiée par le CNLE et l'ex 8<sup>e</sup> collège. En raison des missions du CNLE, sa posture est double. Le CNLE doit prendre position sur l'efficacité des politiques sur l'insertion et l'accompagnement, et doit apporter une réflexion sur la légitimité de ces politiques. Un avis doit également être rédigé à la suite de ce travail.

Les questions sur l'insertion, qu'elle soit sociale ou professionnelle, nécessitent de réaliser un bilan et de prendre en compte la dimension historique dans son étude. De plus, l'insertion ne se résume pas seulement au RSA (Revenu de solidarité active) mais également aux minimas sociaux. Ainsi, le groupe de travail aura à charge de rassembler les données et de porter le jugement spécifique du CNLE.

Plusieurs éléments ont été rappelés dans la note : les difficultés propres à l'accompagnement, les étapes de travail, les logiques d'intervention, etc. En outre, les politiques de l'emploi seront étudiées. Les données de la Drees sur les bénéficiaires du RSA et les autres données sur les minimas sociaux seront utilisées.

Par ailleurs, un jugement synthétique devra être apporté sur les politiques existantes en les mettant en perspective avec l'histoire. Par exemple, l'instauration du premier RMI (Revenu minimum d'insertion) s'appuyait sur la participation des départements. Aujourd'hui, cette contribution a considérablement diminué et est inégale sur le territoire. Cette réalité constitue l'une des raisons pour lesquelles l'insertion professionnelle et sociale n'est pas optimale.

Puis, le groupe de travail doit également raisonner sur des éléments mis en œuvre (réformes, offre d'activité, etc.) et des exemples de possibles. Notre travail est directement mis en lien avec la stratégie pauvreté – bien qu'elle ait tendance à perdre en visibilité après d'un grand nombre d'acteurs. Un point d'attention doit être porté sur l'insertion et la situation des étrangers, demandeurs d'asile et migrants. Pour rappel, le CNLE estime que les prestations d'aides sociales devraient être identiques pour les demandeurs d'asile. Le groupe de travail doit réfléchir à ce qu'il considère comme légitime.

Enfin, le projet lancé récemment par le Secours Catholique, appelé « revenu minimum sans contrepartie », peut lancer la réflexion sur ce qui est légitime concernant ce sujet. Le travail pourra s'appuyer sur le rapport, puisqu'il pose la question des sanctions du RSA. J'ai pris contact avec la Drees et la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) pour obtenir des données. En effet, la Drees a à sa disposition des enquêtes qui s'intéressent à la manière dont les politiques sont mises en œuvre.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Merci, Jean-Claude, pour cette intervention. Deux enjeux sont posés par cette contribution : la question de la légitimité des choix politiques – rappelons que le CNLE conseille le gouvernement sur ces politiques ; et l'état des lieux historiquement reconstitué. De plus, la question des sanctions est importante, d'autant plus en temps de crise.

**Cédric ROULY (5<sup>e</sup> collège)** : Qu'attend le comité scientifique du groupe logement ?

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Les modalités d'organisation et de participation ne sont pas encore définies. Ces groupes de travail ont pour intérêt d'identifier et de transmettre des éléments d'expérience, d'analyse, de composition et de réaction sur des propos entendus auprès de personnes concernées ou d'acteurs. Le comité scientifique s'appuiera ensuite sur ces travaux. Je m'excuse pour cette réponse peu développée.

**Brigitte ZAGO-KOCH (Secrétariat général du CNLE)** : Le travail entre les divers groupes et comités se fait en commun, puisque les membres du comité scientifique font partie des groupes de travail. Puis, le groupe sur l'accompagnement s'intéresse à l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. Les contours de ce groupe de travail seront définis lors de la réunion de février/mars. En outre, le gouvernement attend du CNLE des propositions concrètes permettant d'améliorer les politiques publiques sur les sujets de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale.

**Dominique VIRLOGEUX (5e collège)** : Le gouvernement ne peut promouvoir le dispositif « Logement d'abord » sans penser à l'accompagnement qui l'entoure. Les personnes concernées doivent être accompagnées dans leurs démarches (médecin, travailleur social, aide psychologique ou encore hôpital). Je ne comprends pas la logique du gouvernement. La santé et la psychologie doivent être prises en compte et prévues dans ce dispositif.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Vous posez la question des objets d'action publique qui suscitent une forte énergie sur un temps très court. Leur analyse et leur poursuite sont un point important à aborder en matière de préconisation. Dans l'espace de discussion, Muriel Pucci-Porte propose de discuter du plan « 1 jeune 1 solution ». Ce dernier renvoie à la question de la désarticulation entre l'accompagnement et la prestation.

**Michèle LELIEVRE (CNLE)** : Dans le cadre du groupe logement, plusieurs sous-groupes se répartiront le travail. Un des sous-groupes travaillera sur la mesure et la connaissance des publics. La fondation Abbé Pierre, l'ONPES, la DREES et l'Insee ont d'ores et déjà fourni des données et des résultats pour appuyer ce travail.

### Contribution du comité scientifique au prochain rapport du CNLE : premiers échanges avec les membres

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Le rapport du CNLE portera sur « L'impact social de l'écologie : Comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ». Cet objet m'enthousiasme à titre personnel. De nombreuses questions pour l'avenir sont posées. Le CNLE se tourne ainsi vers de nouvelles problématiques. Le comité scientifique participera au travail en apportant des analyses, idées et réflexions. Nous reviendrons vers vous avec des éléments pour avancer la réflexion sur la question. Les thématiques abordées aujourd'hui nourriront nos réflexions.

**Anne LHUISSIER (Sociologue)** : Le département écosociologique de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) veut également développer ces questions environnementales en lien avec les inégalités. Je me fais le relais avec mon institution pour vous faire part des travaux qui émergeraient à ce sujet.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Merci pour cette proposition. Les informations collectées par cet organisme à ce sujet pourront enrichir nos propres questionnements.

Puis, les avis du conseil du CNLE sont enthousiastes quant à ce rapport. Toute idée, toute expérience et toute suggestion doivent être remontées et peuvent être utiles. L'ONPE (Observatoire National de la précarité énergétique) sera un interlocuteur majeur pour mener à bien ce travail.

**ERIC MARLIER (ESPN)** : Je travaille à l'European Social Policy Network, un réseau de politiques nationales financé par la Direction générale emploi de la Commission européenne. Il couvre 35 pays. Les travaux effectués portent sur l'inclusion sociale, les pensions, les soins de santé et les soins de longue durée. Je coordonne l'ensemble de ce réseau avec mon équipe.

Nous rédigeons plusieurs documents : des rapports thématiques et des *Flash reports*. Le prochain rapport portera sur les conséquences socio-économiques du Covid-19, ce qui pourrait vous intéresser. Je vous invite à aller sur le site de l'ESPN. Vous aurez accès à des Flash rigoureux portant sur le Covid, mais aussi sur le logement. Ce site peut être une source d'informations pour vos travaux.

**Cédric ROULY (5e collègue)** : Il est important de fonder le travail sur les travaux déjà menés sur le sujet.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je prends note de cette proposition.

**Dominique VIRLOGEUX (5e collègue)** : Concernant l'insertion, la difficulté réside dans la manière de trouver les publics nécessitant cette aide. Pour les personnes concernées, la notion d'« aller vers » (l'aide) est compliquée et les freine.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Je retiens que cette notion est à prendre en compte et nécessite une attention particulière.

**Monique DUPUY (UNAF)** : J'attends avec impatience le rapport du CNLE pour le diffuser à mon réseau. L'écologie reste un domaine encore peu connu de certains publics.

**Jean-Claude BARBIER (Personne qualifiée)** : J'abonde dans le sens de Cédric Rouly. Pour le groupe sur l'accompagnement, nous devons examiner les actions réalisées avant de se répartir le travail.

Je propose également que des binômes de travail soient formés. Sur des questions précises, une personne qualifiée pourrait travailler avec un membre du 5<sup>e</sup> collègue par exemple. Ainsi, les deux parties du binôme seront responsabilisées. Cette organisation pose la question d'une vision transversale, pour le CNLE, de la présence des membres du 5<sup>e</sup> collègue au sein du travail. Le programme de travail doit être défini et réalisé dans un souci constant d'échange.

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : Cette idée sera étudiée.

**Michèle LELIEVRE (CNLE)** : Cette présentation visait à sensibiliser les membres du comité au thème du rapport. Des partenariats de travail seront formés (INRA, ATD Quart Monde – Agir Tous pour la Dignité –, le Secours Catholique et l'ONPE – Observatoire National de la précarité énergétique).

## Échanges sur quelques points de méthode

**Nicolas DUVOUX (Nouveau président du comité scientifique du CNLE)** : La question de la participation est un objet trop important pour être traité rapidement en fin de réunion. De nombreuses idées ont été proposées pendant la réunion. Je propose à la suite du compte rendu de soumettre un certain nombre d'idées pour construire la participation.

Lors de la réunion précédente, une personne concernée avait indiqué la nécessité de suivre tous les débats et d'être sur un plan d'égalité. L'apport des personnes concernées est important et permettra d'aborder d'autres questions : la limite des indicateurs, le partage d'un certain nombre de connaissances, etc. Ainsi, nous pourrions mobiliser les ressources dans une perspective de croisement des savoirs et des approches. Les membres de la statistique publique définiront le vocabulaire et les associations feront valoir leurs remarques et analyses. Malheureusement, les contraintes logistiques compliquent le travail. Toutefois, une culture partagée doit être construite et structurée par un bagage commun. Un séminaire de réflexion vous sera proposé. Chacun sera invité à proposer ses analyses en matière d'organisation et de participation.

Je vous propose de commencer par les bases (définition des notions de base, des indicateurs, etc.) pour échanger. Nous pourrions ainsi avancer ensemble et apprendre les uns des autres. Il faut travailler à une mutualisation des connaissances, chacun apportant à l'autre.

En outre, pour des raisons indépendantes de ma volonté, je dois clore cette réunion précipitamment. Je vous propose de conserver pour une prochaine réunion les discussions sur la réflexion de l'évaluation de la stratégie pauvreté et sur le séminaire.

Enfin, Michèle Lelièvre construira le programme de travail du comité scientifique.

Je vous remercie pour votre participation. Je suis ravi d'engager nos débats et discussions lors de prochaines réunions.